

Quelles conclusions tirer à la lecture des résultats 2013 du régime Agirc ?

NEWSLETTER 14 213 du 22 AOUT 2014



Analyse par
VALERIE BATIGNE
Directrice VB EXPERTISE
Consultante - Formatrice

Les perspectives sont bien sombres pour ce régime. A la lecture des résultats 2013, l'Agirc affiche un déficit de 1.24 milliards d'euros. (Source : communiqué de presse Agirc du 27 juin 2014)

Il y a urgence.....surtout si l'on se met ce résultat déficitaire en perspective avec les réserves de financement qui ne sont que de 9 milliards d'euros.

Pour faire simple, les pensions versées sont supérieures aux cotisations encaissées...

FAC JD – Formation Audit Conseil Jacques Duhem

38 RUE DU MARECHAL FAYOLLE 63 500 ISSOIRE

jacques@fac-jacques-duhem.fr jacquesduhem.com

Formation professionnelle n° 83630413763 auprès du Préfet de la région Auvergne

Dans les chiffres, l'Agirc enregistre, avant transferts et résultats financiers, 21,7 milliards de dépenses pour seulement 18,5 milliards d'euros de recettes. Cela est principalement dû à une courbe démographique défavorable. Rien de neuf, le problème n'est pas récent mais ni nos politiques ni nos partenaires sociaux ne se sont réellement attelés à résoudre le problème.

Pour revenir à une situation financière saine, il conviendrait de différer l'âge de départ en retraite, comme l'ont fait nos voisins européens. Mais c'est un sujet tabou.

Il reste donc deux leviers : les cotisations et la valeur du point. Augmenter les cotisations, qui sont déjà à un niveau très élevé (de l'ordre de 23% du salaire brut), renchérirait encore le coût du travail ou...baisser la valeur du point de retraite AGIRC. A ce titre, il est bon de souligner que la situation s'est déjà produite pour le régime ASV des médecins conventionnés : la valeur du point de ce régime a déjà diminué de façon progressive ou immédiate, en fonction des dates d'acquisition des points et de liquidation de la retraite.... et cette diminution a également affecté des pensions déjà liquidées.

A l'avenir, nous pouvons imaginer que les pensions de cadres ne pourront être durablement revalorisées qu'en dessous de l'inflation et qu'elles pourraient même être diminuées. Rappelons que la valeur du point n'a pas été actualisée en 2014. La recherche d'économies pourrait également amener les partenaires sociaux à envisager des conditions plus restrictives à l'obtention d'une pension de réversion.

La situation est réellement préoccupante...Il est à prévoir que les générations à venir seront bien moins bien loties en matière de retraite que leurs aînées alors qu'elles auront beaucoup plus cotisé. Voilà un futur problème d'inégalité inter-générationnelle que nos politiques n'ont pas eu à cœur d'anticiper.

En pratique, que pouvons-nous faire ? Informer au mieux les clients, surtout les jeunes, afin de leur éviter de mauvaises surprises et surtout, prévoir une épargne privée complémentaire !

La retraite du chef d'entreprise et des cadres nécessite l'intervention de deux spécialistes aux compétences bien distinctes.

- ✓ **Au moment du départ en retraite**, l'intervention du **spécialiste de la liquidation des droits**, qui vérifiera la justesse des calculs de pension opérés par les régimes de retraite du client. Il doit parfaitement maîtriser leur réglementation du moment, aride, changeante et complexe.

FAC JD – Formation Audit Conseil Jacques Duhem

38 RUE DU MARECHAL FAYOLLE 63 500 ISSOIRE

jacques@fac-jacques-duhem.fr jacquesduhem.com

Formation professionnelle n° 83630413763 auprès du Préfet de la région Auvergne

- ✓ **Bien avant le départ en retraite**, l'intervention du **conseil en stratégie retraite**. Il n'a pas vocation à être incollable sur les règles de liquidation du moment ; elles ont le temps de changer, plusieurs fois sans doute, avant le départ en retraite du client. Il doit par contre apporter une véritable valeur ajoutée pour élaborer une stratégie de préparation de la retraite, économiquement cohérente et fiscalement optimisée.

PROCHAINE FORMATION

QUELQUES HEURES ENCORE POUR VOUS INSCRIRE

STRUCTURER LA MISSION

"PLANIFICATION RETRAITE DU CHEF D'ENTREPRISE"

PIERRE YVES LAGARDE ET VALERIE BATIGNE

PARIS 9 SEPTEMBRE 2014

[DETAILS ET INSCRIPTIONS, MERCI DE CLIQUER ICI](#)

FAC JD – Formation Audit Conseil Jacques Duhem

38 RUE DU MARECHAL FAYOLLE 63 500 ISSOIRE

jacques@fac-jacques-duhem.fr jacquesduhem.com

Formation professionnelle n° 83630413763 auprès du Préfet de la région Auvergne